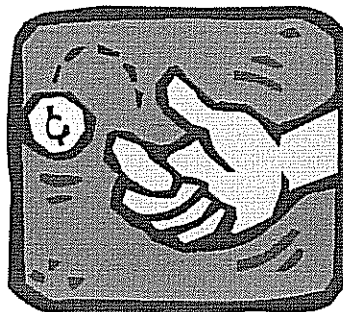




**Rapport de la Commission des Finances concernant
le préavis n° 58/05**

**Participation de la Commune de Cugy pour un
montant de fr. 20'712.-- au projet du schéma directeur
du Nord Lausannois**



Composition Commission des Finances

José Rohrer	Président, rapporteur
Eric Loup	Membre
Marianne Tolomeo	Membre
Orlando Masiello	Membre

Dates des réunions

25 avril 2005
26 avril 2005
2 mai 2005

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers et conseillères,

1. Préambule

La Commission remercie M. Raymond Bron, Municipal, pour les informations complémentaires transmises qui permettent de comprendre les enjeux réels de notre participation aux travaux de l'association du Nord lausannois.

2. Commentaires de la Commission

L'amendement déposé par la Commission des finances portait sur le poste au budget 2005 sur trois points essentiels :

- le manque d'informations générales par rapport au projet
- le manque de clarté lié à notre appartenance axée en principe sur la région Echallens / Gros de Vaud mais avec également de fortes affinités avec nos voisins de la ceinture lausannoise
- l'inscription au budget d'un montant important ayant fait l'objet d'une petite communication municipale sans réelle discussion

Le préavis qui nous est présenté ce soir apporte une première salve de réponses aux interrogations soulevées.

3. Prise de position de la commission

L'Etat de Vaud prépare actuellement un plan directeur cantonal. Il sera très utile dans ce cadre de définir le développement des communes initiatrices de la démarche à savoir Lausanne, Cheseaux et Romanel en incluant les développements prévus par les communes de la ceinture lausannoise dont nous faisons partie. La Commission ne peut dès lors qu'encourager notre Municipalité à faire valoir la mixité de l'urbanisation prévue dans le cadre du schéma directeur du Gros de Vaud que nous avons accepté il y a environ deux ans.

4. Amendement

La commission des Finances n'a aucun amendement à présenter.

5. Conclusions

La Commission des finances vous propose d'accepter le préavis no 58/05.

Cugy, le 2 mai 2005

J. Rohrer

E. Loup

M. Tolomeo

O. Masiello

Président, rapporteur